

# Les conditions de l'engagement de la responsabilité de l'administration

1

## 1 - Un préjudice

■ Le préjudice doit présenter certains caractères

et

● Le préjudice doit être au nombre des préjudices réparables

■ Caractères exigés dans tous les systèmes de responsabilité

□ Caractères propres à la responsabilité sans faute fondée sur la rupture de l'égalité devant les charges publiques

□ Préjudice anormal et spécial

■ Direct + ■ Certain + ■ Evaluable en argent

3

## 3 - Une relation de causalité entre le préjudice et le fait de l'administration

● Cause exclusive: le fait de l'administration, qui est alors totalement responsable

ou

○ Intervention de causes exonératoires

○ Exonération totale de l'administration

ou

○ Exonération partielle de l'administration

2

## 2 - Un fait de l'administration - (action ou omission)

■ Il doit être une faute dans le système de la responsabilité pour faute

■ Il peut ne pas être une faute dans le système de la responsabilité sans faute